DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

ARRONDISSEMENT DE MILLAU

Canton de Belmont/Rance

Commune de Montlaur

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire

ARRÊTE N° 13/2013

Le maire de Montlaur,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'organisation par l'Association « Les Raquettes Montlauraises » d'un tournoi de tennis à Montlaur, les 19,20 et 21 juillet 2013
Considérant qu'il est nécessaire de règlementer l'accès du terrain de tennis durant cette période aux seuls participants du tournoi pour une bonne organisation de celui-ci,

ARRETE :

Article 1er : A l'occasion du tournoi de tennis prévu **les 19, 20 et 21 juillet 2013 inclus** à Montlaur, le terrain devra être accessible aux seuls participants du tournoi pendant les jours suivants :

- **Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juillet 2013** toute la journée

Article 2ème : Le maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet
- L'Association « Les Raquettes Montlauraises »

Fait à Montlaur le 19 juin 2013

Le Maire,
Francis CASTAN